Le Domontois

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page : Ville de Domont

N° 307 - mars 2025

SOMMAIRE

> Dossier
Budget 2025 : une gestion budgétaire responsable et équilibrée

Page 4

> Actualités
Un panel d'actions pour des accueils de loisirs dynamiques

Page 6

> Jeunesse
Le forum des métiers du collège Aristide Briand : une édition réussie

Page 7

CARNAVAL

Voyage à travers le temps

22 MARS

14h30 : Départ des Tournesols
16h30 : Arrivée Parc des Coquelicots

www.domont.fr - 01 39 35 55 00

TEMPS FORTS

Samedi 29 mars

Vente de vêtements enfants et puériculture

Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise sa vente de vêtements enfants, de 0 à 12 ans, et matériel de puériculture. Une belle occasion de chiner de bonnes affaires.

Rendez-vous samedi 29 mars de 10h à 17h au gymnase Charles de Gaulle

75, rue André Nouet
Rens : 01 39 35 84 27

Les 28, 29 et 30 mars

Salon des vins et des saveurs

Le Lions Club de Domont vous invite à son traditionnel salon des vins et des saveurs. Plus de 30 exposants seront présents dont de nombreux médaillés du guide Hachette. Un rendez-vous à ne pas manquer !
Vendredi 28 mars de 17h à 21h / samedi 29 mars de 10h à 19h / dimanche 30 mars de 10h à 18h Salle des Fêtes Régis Ponchard

Parc de l'Hôtel de ville
47 rue de la Mairie
Rens. : domontlionsclub@gmail.com

FINANCES

Budget 2025 : une gestion budgétaire responsable et équilibrée

Le budget 2025 a été voté le 13 février. Ces dernières années auront toutes été marquées par un contexte incertain, voire des chocs financiers majeurs : Covid, suppression de la taxe d'habitation, inflation, crise énergétique, crise budgétaire de l'État. 6 exercices également marqués par de profondes restructurations des finances communales qui ont permis de reconstituer de solides marges de manœuvre en matière d'investissement.
Pour 2025, ce sont en effet 7,4 millions d'euros qui seront consacrés à l'entretien du patrimoine, aux investissements structurants ainsi qu'à l'équipement des services communaux, tandis que les dépenses courantes de fonctionnement poursuivent une orientation à la baisse. Celle-ci est accompagnée d'une vision pluri annuelle pour assurer la pérennité des missions essentielles de service public, adapter le fonctionnement de l'administration et garantir un avenir budgétaire stable.

Un budget de fonctionnement équilibré

Comme tout budget communal, dépenses et recettes doivent parfaitement s'équilibrer. Le budget comprend les dépenses et recettes réelles, ainsi que certaines écritures comptables entre les sections de fonctionnement et d'investissement (transfert de l'épargne, amortissements…).
Ainsi, la section de fonctionnement s'élève à 18 659 293,80 € dont 17 726 898,40 € de dépenses.

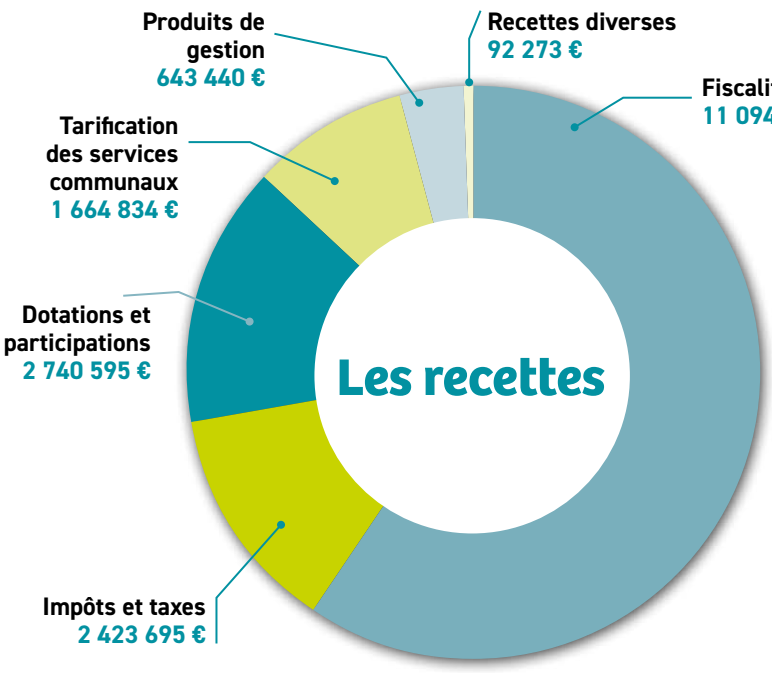

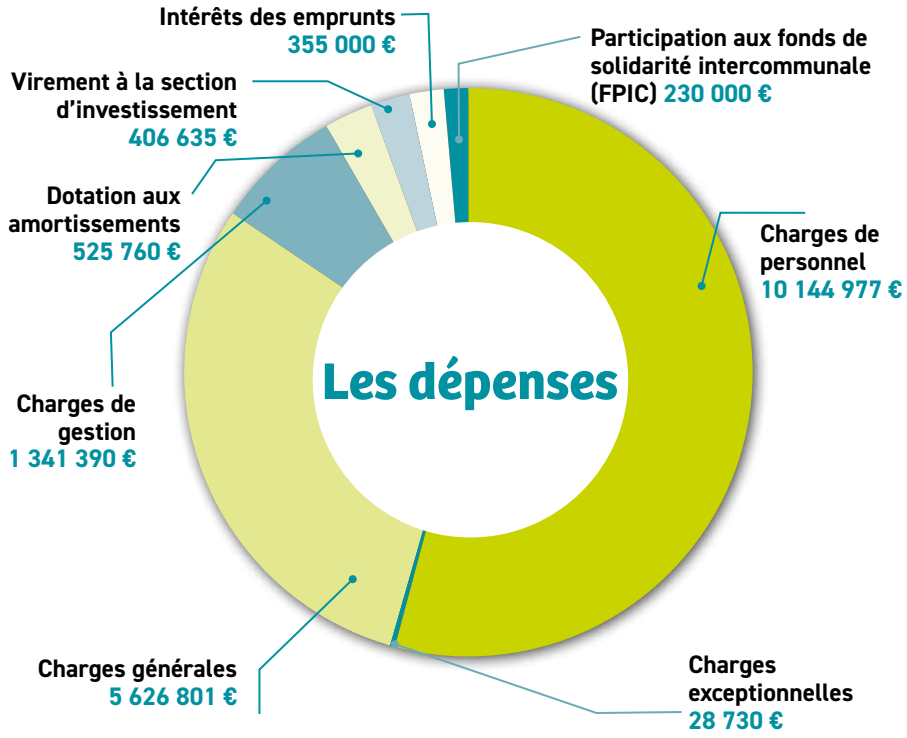

POUR MIEUX COMPRENDRE

- La fiscalité locale intègre notamment les produits des taxes foncières, les droits de mutation, la taxe sur l'électricité.
- Les impôts et taxes comprennent principalement les attributions versées par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée.
- Les dotations et participations incluent l'ensemble des recettes versées par l'État.
- Les produits de gestion proviennent principalement des loyers perçus par la Ville.

POUR MIEUX COMPRENDRE

- Charges générales : dépenses courantes de l'ensemble des services, achats de fournitures, prestations de services, fluides, assurances, entretien du patrimoine.
- Charges de gestion : subventions aux associations, subvention au CCAS, budget annexe transport, indemnités de fonction, contribution au service d'incendie et de secours.

LES 6 POINTS CLÉS DU BUDGET 2025 À RETENIR

Un niveau de dette largement inférieur aux moyennes

À la fin de l'année 2025, l'encours de la dette de la commune s'élèvera à 8 376 000 € répartis sur 19 emprunts au taux moyen de 3,31 %. En remboursant chaque année 1,3 million d'euros de capital et 355 000 € d'intérêts, tout en finançant ses investissements sans souscrire de nouveaux emprunts, la Ville reconstitue progressivement des marges de manœuvre pour l'avenir. Fin 2022, il restait en effet 12,9 millions d'euros à rembourser soit 823 € par habitant. Fin 2025, ce ratio s'établira à 516 € par habitant… la moitié de la moyenne nationale.

Hausse des bases locatives : + 1,7 %

De combien augmenteront vos impôts locaux en 2025 ? Le chiffre est enfin tombé. Le budget de l'État a fixé la réévaluation des bases locatives à +1,7 %, chiffre généralement calculé sur la base de l'inflation qui devrait s'établir autour de 2 % cette année. Par ailleurs, la commune a légèrement augmenté son taux de taxe foncière de + 2 %. Il est passé de 33,1 % à 33,76 %. Ces revalorisations devraient représenter un complément de recettes de l'ordre de 190 000 € et compenser les pertes de recettes attendues sur 2025.

Baisse des recettes : - 3,44 %

Le désengagement de l'État envers les collectivités locales se fera durement sentir en 2025. Les dotations devraient en effet diminuer de plus de 500 000 € cette année, passant de 3,27 millions d'euros à 2,74 millions. La municipalité a, comme chaque année, effectué ses prévisions de recettes de manière très prudente. Ainsi, les produits des services communaux (services périscolaires notamment), ont été légèrement réajustés à la baisse (- 60 000 €) sur la base des recettes encaissées en 2024 de même que les recettes issues des droits de mutation sur les ventes de biens immobiliers (360 000 €) en raison de la crise qui perdure sur le marché immobilier. Les produits des loyers des locaux communaux ont également été réajustés en baisse de 80 000 €.

Baisse de 3,20 % des dépenses de fonctionnement et charges de personnel

Pour maintenir le budget en équilibre, de nouvelles mesures d'économies ont été mises en œuvre dans tous les secteurs d'intervention de la commune. Au total, les dépenses courantes de fonctionnement vont baisser de - 3,2 %. Cette baisse concerne principalement les factures d'énergie et les contrats de prestations de services.
On note également une contraction des charges de personnel (- 3,57 %) qui représentent 55 % des dépenses de fonctionnement de la Ville suite à des mesures de réorganisation des services, de remplacements ciblés des départs en retraite et d'externalisation des prestations de nettoyage des équipements publics.

Des dépenses d'énergie toujours élevées

1,6 million d'euros. C'est le montant que la Ville a consacré en 2024 au règlement des factures d'électricité, de chauffage et d'eau des bâtiments communaux. Une dépense qui a doublé par rapport à l'année 2021. La facture s'élevait alors à 790 000 €.
Pour y faire face, la Ville a engagé dans divers travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux : calorifugeage, généralisation des lampes à Led, isolation. Ces investissements devraient permettre d'économiser environ 90 000 € en 2025.
Une baisse des prix de l'électricité est toutefois espérée en 2025, malgré une hausse de plusieurs taxes, liées à l'énergie, décidée par l'État.

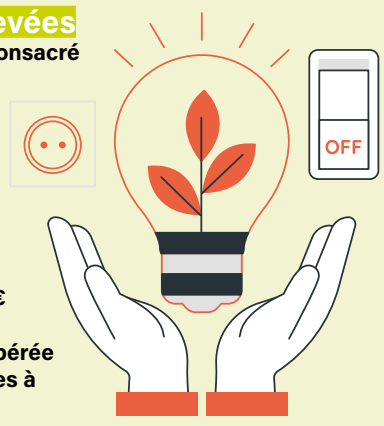

Maintien des subventions aux associations

Le soutien à la vie associative est l'un des rares postes de dépense à bénéficier d'une revalorisation. Cette enveloppe, comme en 2024, est de 367 850 €. Les dépenses consacrées aux fêtes et cérémonies qui assurent un bon niveau d'animation de la commune sont quant à elles stables.

COMBIEN COÛTENT LES DIFFÉRENTS SERVICES PUBLICS DE LA VILLE POUR 100 € DÉPENSÉS

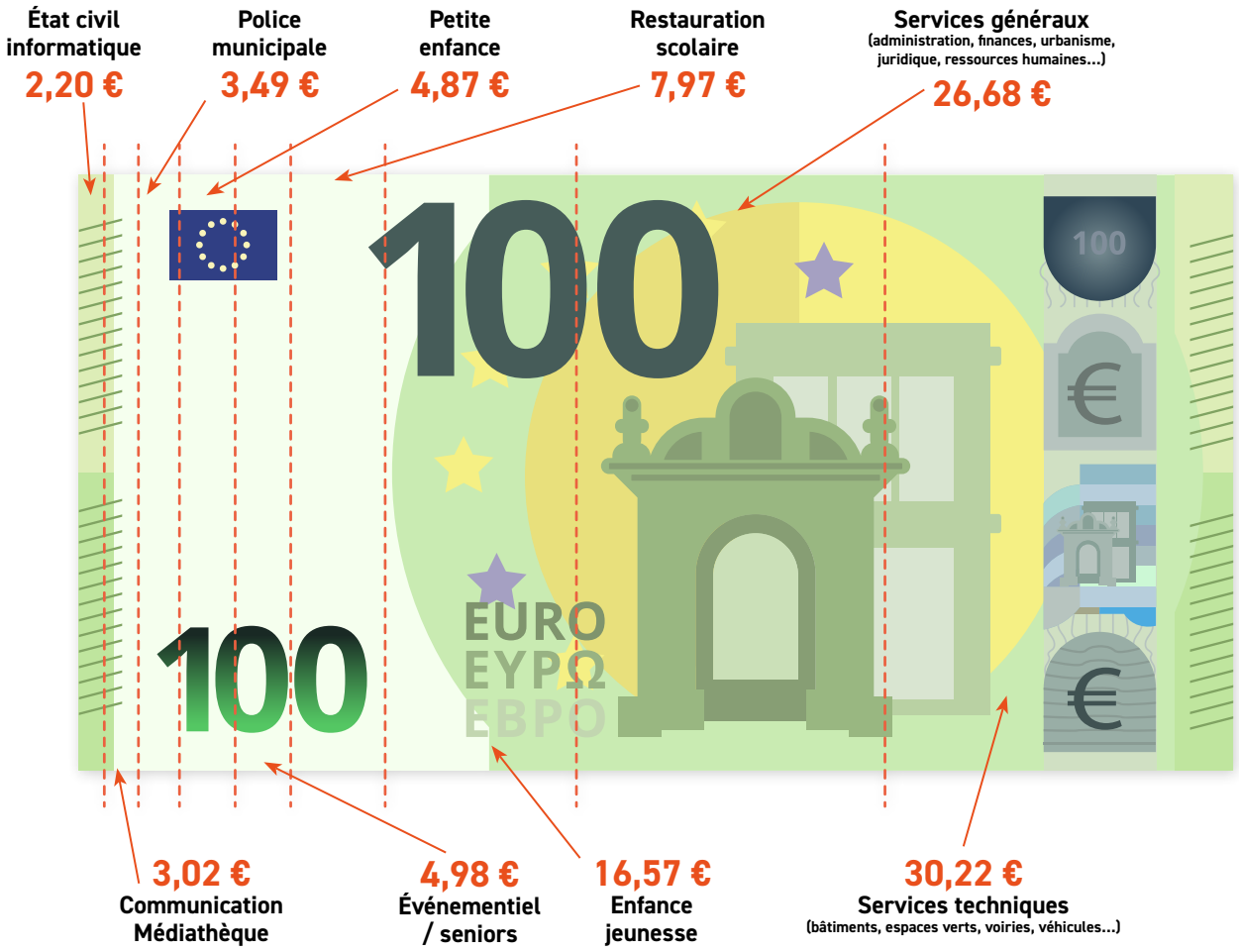

Bientôt la fin de l'amende pour manque de logements sociaux

En 2025, la commune ne devrait plus payer cette pénalité de 72 345 € qui lui était infligée au titre de la Loi SRU. « *Nous récoltons les fruits d'une politique d'urbanisme qui a permis d'accélérer le rythme de construction logements sociaux au cours des cinq dernières années et ce de manière totalement maîtrisée. Les services de l'État devraient prendre en considération de nos efforts en la matière* », précise le Maire, Frédéric Bourdin. Au total, ce sont environ 200 logements neufs qui auront été mis sur le marché de l'accession sociale durant ce mandat.

Le chiffre : 101 095 €

C'est le budget que la Ville consacrera en 2025 à ses dépenses de transport (DOBUS), qui font l'objet d'un budget annexe, indépendant du budget principal.
Cette somme est exclusivement consacrée au financement de la ligne de transport interne DOBUS.
Les coûts de fonctionnement de cette ligne (rémunération des chauffeurs, carburants, amortissement et entretien du véhicule) sont intégralement assurés par la commune.

LES INVESTISSEMENTS 2025 À LA LOUPE

7 869 362 € : c'est le montant total du budget d'investissement 2025, l'un des plus élevés de la mandature. Il comporte en effet la dernière tranche du programme de requalification du groupe scolaire du Trou Normand dont le montant total de 3,9 millions d'euros a été étalé sur trois exercices, dès les premières études techniques en 2023.
Les recettes d'investissement de 2025 comprennent un premier virement de 406 635 € en provenance de la section de fonctionnement, c'est-à-dire une partie de l'épargne de 2024 ainsi que la traditionnelle dotation aux amortissements à hauteur de 527 760 €. Elles incluent également des subventions à hauteur de 1,59 million d'euros, des dotations diverses et le remboursement de TVA estimé à 300 000 € ainsi que le produit de la vente d'un bien communal situé rue Alphonse Provost pour 450 000 €.
À noter également l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 4,2 millions d'euros. Cette écriture permet d'anticiper les résultats définitifs de l'exercice budgétaire de 2024 qui seront intégrés lors du conseil municipal de juin 2025. L'épargne constituée l'année dernière en cours de calcul, devrait permettre d'éviter le recours à cet emprunt, comme les années précédentes.

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX 3 627 670 € DONT LES PRINCIPALES RÉALISATIONS SONT :

- Rénovation, isolation thermique du groupe scolaire du Trou Normand : ***900 000 €***
- Études et travaux de réhabilitation de la maison de la Tourelle : ***611 000 €*** *(dont 80% de subventions)*
- Entretien et modernisation des installations de chauffage : ***140 000 €***
- École Pasteur (isolation de la toiture, films sur vitrages) : ***139 000 €***
- Passage en éclairage Led sur différents bâtiments, installation de détecteurs de mouvement : ***100 000 €***
- Mise à niveau des centrales incendie, sécurisation de divers sites, mises aux normes électriques : ***100 000 €***
- Reprise des sols et des murs du centre de loisirs du Trou Normand : ***78 000 €***
- Reprise des peintures intérieures de la grande section du Trou Normand : ***90 000 €***
- Mise en accessibilité de divers sites : ***50 000 €***
- Aménagement d'une nouvelle aire de jeux à la Maison de la petite enfance : ***42 000 €***
- Réfection de la salle d'activité du gymnase des Grands Jardins : ***125 000 €***
- Climatisation de la maison médicale : ***43 000 €***
- Mise en peinture divers sites : ***30 000 €***
- Étude pour le futur cinéma (salle multimodale) : ***38 500 €***
- Étude de réhabilitation des deux terrains synthétiques du stade des Fauvettes : ***35 000 €*** *(travaux prévus en 2026)*

CADRE DE VIE - VOIRIES - URBANISME : 1 730 580 €

- Étude et enfouissement des réseaux rue Maxime Ménard - ***1 038 580 €***
- Aménagement du secteur du rû de Vaux (voirie, réseaux, maîtrise d'œuvre) : ***465 000 €***
- Acquisition foncière : ***120 000 €***
- Réfection des allées du cimetière, reprise de sépultures, signalétique : ***77 000 €***
- Achat de mobilier urbain : ***20 000 €***
- Mise aux normes et sécurisation d'aires de jeux : ***10 000 €***

REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS : 1 319 530 € (+ 355 000 € d'intérets)

ÉQUIPEMENT DES SERVICES/INFORMATIQUE/ MOBILIER : 119 470 €

QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

« Nous avons redoublé nos efforts pour garantir une gestion responsable et équilibrée pour 2025 »

Le Conseil municipal vient de voter le budget 2025 de la commune. En quelques mots, quelles sont les principales orientations budgétaires pour l'année ?
Tout d'abord un volume d'investissements encore supérieur à 2024 qui est le fruit d'une amélioration de nos capacités d'épargne et d'autofinancement et d'une démarche dynamique de recherche de subventions.
D'autre part, nous poursuivons notre démarche d'optimisation des services communaux qui permet, cette année encore, de diminuer légèrement les dépenses courantes de la Ville. Nous atteignons un objectif stratégique pour la Ville : reconstituer des marges de manœuvre pour investir, sans dégrader la qualité et l'offre de services à la population.
Nous avons redoublé nos efforts pour garantir une gestion responsable et équilibrée pour 2025.

Ce budget restera marqué par un contexte particulièrement instable. Vous le confirmez ?
Jamais, de mémoire d'élu local mais aussi de fonctionnaire territorial depuis près de trente ans, je n'avais connu de tels chamboulements en un seul mandat.
Tout d'abord, la crise sanitaire qui a mobilisé toutes nos énergies durant près de deux ans et modifié considérablement de nombreuses pratiques, comportements et attentes.
Par ailleurs, on l'a trop vite oublié, la disparition de la taxe d'habitation qui a constitué un choc financier majeur pour les collectivités locales et la perte d'un levier fiscal stratégique, malgré les compensations mises en place.
Il y a trois ans, la guerre en Ukraine a provoqué une envolée des coûts de l'énergie et trois années d'inflation dont l'impact sur nos finances a été particulièrement sévère, auquel s'est ajoutée la réévaluation des rémunérations des agents décidées au niveau de l'État qui se poursuivra en 2025 avec l'augmentation des cotisations retraite.
Et pour finir ce mandat compliqué, nous avons voté notre budget avant même que celui de l'État ne soit adopté, c'est-à-dire en l'absence de nombreuses données financières indispensables à nos équilibres financiers. Du jamais vu !

Vous avez mis en place, à la demande du maire, un plan de restructuration des finances de la ville durant 5 ans. Vos objectifs sont-ils atteints ?
La première des réponses est de rappeler pourquoi cette restructuration était nécessaire. Pendant près de vingt ans, les taux d'imposition à Domont n'avaient pas bougé d'un iota. Mais face à la dégradation de nos recettes, en raison de décisions des Gouvernements successifs, il s'est avéré nécessaire de remettre nos ressources à niveau. Un effort collectif impliquant les contribuables Domontois et les services de la Ville a permis d'atteindre cet objectif en maintenant l'intégralité des services existants, tout en appliquant des mesures de réduction de certaines dépenses pour financer notamment la très forte hausse des prix des énergies et résister à l'inflation. Il a fallu faire des choix pertinents, nous les avons faits.
D'autre part, nous avons réussi le pari du désendettement qui était absolument nécessaire. Tous nos investissements ont été autofinancés depuis 8 ans et nous sommes passés de 823 € de dette par habitant en 2022 à 516 € fin 2025. Il faut également souligner le travail important de recherche de subventions mené auprès de la Région, du Département, de l'État et de la Communauté d'Agglomération qui ont activement soutenu nos projets structurants.

« Nous avons réussi le pari du désendettement qui était absolument nécessaire »

Revenons à ce budget 2025. Quelles sont les bonnes et les mauvaises nouvelles ?
Les mauvaises nouvelles, ce sont tout d'abord de nouvelles contributions obligatoires telles que les cotisations de retraite des agents ou encore la quasi-suppression de certaines subventions d'investissement de l'État, notamment le fonds vert et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
La bonne nouvelle, c'est la disparition de l'amende que nous ne devrions plus payer au titre d'une insuffisance de logements sociaux sur la commune. J'y ajoute la baisse significative des tarifs de l'électricité qui va apporter une petite bouffée d'oxygène à notre budget de fonctionnement.

Sommes-nous sortis de ces turbulences budgétaires avec ce dernier budget de la mandature ?
Hélas, je pense qu'il faut nous préparer à un budget 2026, à son tour, compliqué. La situation financière du pays ne s'améliorera pas en quelques mois et les efforts demandés aux collectivités territoriales se poursuivront. Le Département, par exemple, a diminué de moitié ses enveloppes de subventions en faveur des communes en raison de coupes budgétaires drastiques imposées par l'État. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour nos investissements futurs.
On annonce également de nouvelles hausses du prix de l'électricité en 2026.
Mais le plus préoccupant, c'est l'inégalité fiscale créée par la suppression de la taxe d'habitation. Désormais, les seuls contribuables locaux sont les propriétaires, quel que soit leur niveau de revenus. Cette injustice fiscale engendrée par la suppression de la taxe d'habitation est un sujet qui, selon moi, devra être pris très au sérieux par les futurs candidats aux élections nationales appelés à gouverner. On ne pourra pas éternellement considérer les propriétaires comme des vaches à lait pour financer, à eux seuls, les politiques publiques locales.

CARNAVAL

Voyage à travers le temps

Le printemps arrive à grands pas, et avec lui, un événement attendu par petits et grands : le carnaval de Domont fait son grand retour le 22 mars prochain ! Cette année, après une édition mémorable dédiée aux Jeux Olympiques, le carnaval vous embarque pour une aventure exceptionnelle sur le thème « Voyage dans le temps ». Le coup d'envoi sera donné aux Tournesols, point de départ à 14h30 des 7 chars et des centaines de marcheurs costumés. Depuis plusieurs semaines, les associations et services municipaux se mobilisent avec passion pour préparer cet événement incontournable. Chars, costumes et décors prennent forme grâce au travail des participants, déterminés à faire de cette édition 2025 un moment inoubliable. Le service événementiel de la Ville peut compter, cette année encore, sur ses fidèles partenaires : Les Jardins d'Alain, Equistoria, Leonardo & Compagnie, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens, le Comité des Œuvres Sociales, ou encore les Scouts et guides de France. Le service enfance et le service jeunesse de la Ville seront aussi de la partie.

Du côté des associations

Centre Social et Culturel Georges Brassens

Cette année, le Centre Brassens promet un véritable voyage dans le temps avec un défilé haut en couleur sur le thème du Far West. Les adhérents du centre ont mis la main à la pâte en participant activement à la création des décors et accessoires lors de plusieurs ateliers créatifs. Leur implication a permis de donner vie à un univers digne des plus grands westerns. Chapeaux de cow-boy vissés sur la tête, guitares et banjos en main, les enfants seront prêts à faire vibrer le public au rythme de l'Ouest américain. Et pour parfaire ce spectacle, une troupe de danseurs de country, entraînée par la talentueuse Paola, assurera une déambulation pleine d'énergie.

Les Jardins d'Alain

Sur le thème hippie, les jardins d'Alain assureront l'ambiance avec un char « Flowers Power ». Comme le veut la tradition, la Batucada de Bouffémont accompagnera le cortège en rythme, faisant vibrer les rues au son de ses percussions entraînantes. Une ambiance festive et enjouée, parfaite pour faire danser petits et grands. Les gourmands ne seront pas en reste, puisqu'à l'arrivée du défilé, dans le parc des Coquelicots, un stand de crêpes, tenu par les bénévoles de l'association attendra les participants.

COS

Le Comité des Œuvres Sociales défilera sur le thème des Années Folles. Avec un char inspiré du Moulin Rouge, les participants feront revivre l'ambiance festive de cette époque, entre costumes élégants et touches rétro. Une belle occasion de partager un moment convivial et coloré !

Service Municipal Jeunesse et service Enfance

Les deux services municipaux ont réuni leurs talents sur la création d'un char commun. Les adolescents se sont investis avec passion dans la fabrication d'un personnage impressionnant, à la fois robot et égyptien, symbolisant le franchissement de la porte du temps, ainsi que deux fresques décoratives. Les enfants des accueils de loisirs maternelles et élémentaires ont, eux aussi, mis la main à la pâte en peignant et décorant la porte du temps qui ornera également le char.

Léonardo et compagnie

Petit voyage à la Renaissance pour l'association Léonardo & Cie ! Cette année, ce char mettra à l'honneur Léonard de Vinci à travers une mise en scène colorée. Au programme : une représentation de l'artiste en pleine création, des reproductions de ses célèbres inventions comme les ailes volantes et deux exemplaires de draisiennes. Un bel hommage à ce génie intemporel !

Equistoria

Cette année, l'association Equistoria vous convie à un voyage dans le temps avec un char somptueux sur le thème du Grand Siècle.

Venez découvrir le déjeuner du roi. Deux grandes dames de la cour l'accompagneront, apportant une touche d'élégance et de majesté à cette scène d'un autre temps. Les adhérents d'Equistoria participeront également au défilé, vêtus de costumes d'époque : mousquetaires en quête d'aventure, cuisinières affairées à préparer les mets royaux...

Scouts de France

Les scouts cette année ont l'ambition de faire voyager Domont à travers les époques avec chaque unité représentative d'une ère historique-clé et d'un char rassembleur construit dans un univers futuriste avec la représentation d'une machine à remonter le temps, dirigée par unité représentative Savant fou !

Rejoignez la parade !

14h30 Départ des Tournesols devant le SMJ, au 83 rue Aristide Briand. Le cortège passera par la place de la Gare, fera un arrêt au marché et remontera toute l'avenue Jean Jaurès.

16h30 Arrivée dans le Parc des Coquelicots par l'allée Normandie.

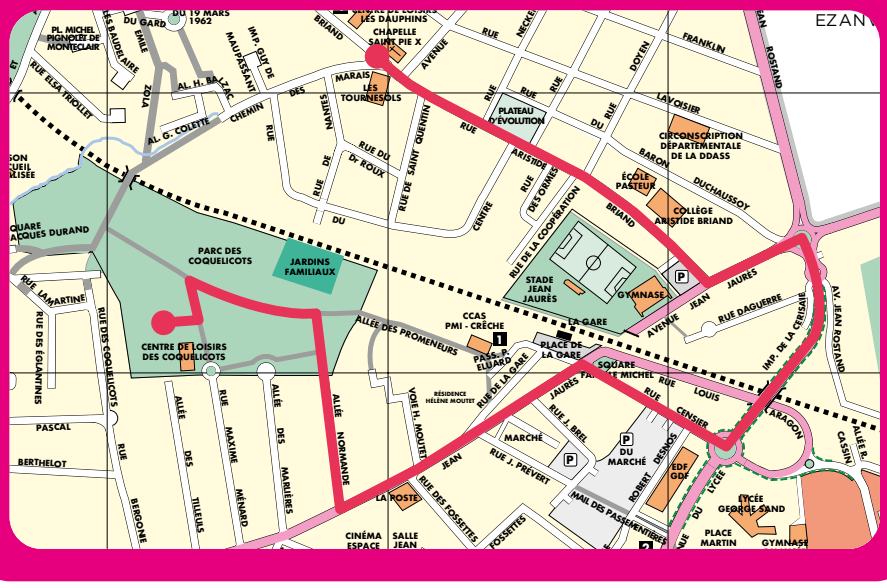

Le plein d'animations

La Ville vous réserve encore de nombreuses surprises ! Maquillage, buvette et gourmandises seront une nouvelle fois de la partie. Ne manquez pas l'allumage du bûcher du bonhomme carnaval installé dans le parc des Coquelicots, en clôture du défilé.

Crocus Blanc s'implique pour le Service National Universel

Depuis 3 ans, Crocus Blanc accueille des jeunes en Service National Universel (SNU) au sein de ses équipes bénévoles. Une expérience enrichissante pour ces adolescents autant qu'un soutien précieux pour l'association, qui veille à les accompagner tout au long de leur parcours.

Ils sont âgés de 15 à 17 ans et partagent la même envie de s'investir pour les autres. Chaque année depuis 3 ans, Crocus Blanc donne leur chance à des jeunes en Service National Universel (SNU). Déployé par le gouvernement, ce dispositif permet à des adolescents de participer à des missions d'intérêt général, réalisées bénévolement, à hauteur de 84 heures. Un engagement effectué auprès d'une association, d'une administration ou d'une institution publique de leur choix.

Crocus Blanc, un succès florissant

Pour l'année 2024-2025, Crocus a reçu une cinquantaine de candidatures. L'association a finalement paraphé 9 conventions, dont celles de Maïlyne, Matis, Louna et Théo, 4 adolescents domontois, qui interviennent depuis septembre sur les actions de l'association auprès des adhérents. Des profils soigneusement sélectionnés lors d'entretiens réalisés durant l'été 2024 par Catherine Frigerio, présidente de Crocus Blanc. « *Cette étape m'a permis d'évaluer leur motivation et d'échanger sur leurs aspirations, afin d'être certaine qu'ils adhèrent à nos valeurs* », confie-t-elle.

Un accompagnement pour se construire

Il faut dire que cette association phare de Domont, fondée il y a 10 ans et forte d'une quarantaine de familles, intervient auprès d'un public de jeunes en situation de handicap afin de leur proposer, à eux et à leurs proches, des activités culturelles, sportives et conviviales. Une spécificité qui nécessite une attention toute particulière. Pas de quoi faire peur aux bénévoles du Service National Universel, toujours très enthousiastes à l'idée de participer à la vie de l'association. Afin d'acquérir les bons réflexes et de ne jamais rester seuls face à leurs interrogations, ils peuvent compter sur leurs aînés. « *Une administratrice, Sandrine Couturaud, s'occupe spécifiquement des SNU, qui peuvent également venir nous poser toutes leurs questions* », insiste Catherine Frigerio, avant de reprendre : « *Notre but est d'aider et de faire évoluer les enfants et les jeunes que nous accueillons* ».

« *La régularité compte beaucoup afin de pouvoir créer des liens solides* »

En contrepartie, les adolescents se doivent de faire preuve d'un engagement total dans leurs missions. « *La régularité compte beaucoup afin de pouvoir créer des liens solides de confiance avec les jeunes et les familles* », souligne Catherine Frigerio. Ainsi, les SNU sont présents le samedi lors des différents ateliers, mais également lors des grands événements tels que le Croc'cross, la brocante, la boum annuelle... « *Mais l'idée est aussi de leur permettre de passer un bon moment* », tempère Catherine Frigerio. Alors que le dispositif du Service National Universel tirera sa révérence cette année, victime des économies du dernier budget de l'État, l'heure de dresser le bilan final approche pour Crocus Blanc. Et il est positif, avec une dizaine de jeunes accueillis en trois ans et des familles conquises. Surtout, cette aventure a permis de créer des liens durables et des vocations qui perdureront.

À l'image de Maïlyne (à droite), Crocus Blanc et sa présidente Catherine Frigerio (à gauche) accueillent chaque année de nouveaux jeunes en SNU.

PAROLE DE SNU

MAÏLYNE, 16 ANS

Je souhaitais travailler avec des enfants, sans doute influencée par mes parents qui ont une expérience dans l'animation. Je me suis rendue sur la plateforme du Service National Universel qui recense toutes les associations inscrites sur le secteur. La description de Crocus Blanc était très bien faite, ce qui m'a poussée à me renseigner. Au départ, j'étais hésitante en raison des responsabilités auprès des enfants en situation de handicap, mais Catherine m'a mise en confiance. J'ai réalisé que, finalement, les missions répondaient à mon souhait initial et nécessitent simplement un peu plus de vigilance. Au fur et à mesure des activités, j'ai gagné en confiance et j'ai noué de vrais liens avec les enfants de Crocus. Aujourd'hui, cette expérience me permet de me sentir plus mature.

Informations : www.crocusblanc.fr / contact@crocusblanc.fr
Crocus Blanc communique régulièrement sur ses activités afin de changer le regard du grand public sur le handicap. N'hésitez pas à suivre l'actualité de l'association sur Facebook (Crocus Blanc), Instagram (@crocus_blanc) et sur Linkedin (CROCUS BLANC ♥)

CROCUS BLANC EN QUELQUES MOTS

Créée en 2015 et composée uniquement de bénévoles, l'association Crocus Blanc propose de nombreuses activités à des jeunes porteurs de handicap mental : ateliers sportifs et créatifs hebdomadaires, cross, ateliers pâtisserie, séjours, stages de musique, boum annuelle... En parallèle, elle soutient leurs proches avec différentes actions familiales, comme des rencontres d'échanges entre parents, des séances de sophrologie, un pique-nique géant et depuis cette année les Croc'Mam, des sorties pour les mamans organisé par deux mamans.

La ville de Domont décroche son deuxième cœur du label « Ville Prudente »

Engagée depuis plusieurs années en faveur de la sécurité routière, la Ville vient d'être une nouvelle fois récompensée. Après avoir obtenu son premier cœur en 2023, la commune a franchi une nouvelle étape en recevant le deuxième niveau de labellisation « Ville Prudente » Un engagement reconnu pour la sécurité des usagers. Le 12 février, à Gif-sur-Yvette, Marie-France Mosolo, accompagnée d'Alix Lesboueyries, s'est vue remettre officiellement le panneau d'entrée de Domont officialisant l'obtention de 2 cœurs pour la ville. Face à une circulation en constante évolution, Domont s'est engagée dans une véritable transformation urbaine visant à apaiser la circulation. Plusieurs aménagements ont été mis en place pour rendre les déplacements plus sûrs et favoriser les modes de transport doux : généralisation des zones à 30 km/h, installation de plateaux ralentisseurs, sécurisation des abords des écoles, du collège et des équipements publics. D'autres aménagements verront le jour, tel que l'ouverture d'un local vélo sécurisé à la gare, le projet de réalisation d'une piste cyclable rue du Général Delanne ou encore les travaux de la rue Maxime Ménard (enfouissement des réseaux et mise aux normes des trottoirs).
Le deuxième cœur du label « Ville Prudente », est une belle reconnaissance pour la commune, qui fait de la sécurité de ses habitants une priorité !

Le conseil sécurité...

Vols et agressions dans les transports, comment réagir ?

Certains faits de vols et de violences sont commis dans les bus, métro ou train, que vous soyez victime ou témoin, voici quelques bons comportements à adopter, recommandés par la Gendarmerie de Domont.

Doté d'une gare reliée à la ligne H et d'un réseau développé de bus, le territoire de Domont permet à de nombreux habitants de prendre les transports en commun pour leurs déplacements quotidiens. Pratiques, ces modes de déplacement ne sont pas pour autant sans risques, avec des incivilités, vols et agressions régulièrement relevées par les forces de l'ordre. Ces dernières veillent au quotidien. « *La sécurité des usagers fait partie de nos priorités. Aujourd'hui, toutes les forces de sécurité y concourent. La gendarmerie, appuyée par de nombreux réservistes, est pleinement engagée dans la mission* », souligne le Lieutenant Benessi, commandant de la Brigade Territoriale Autonome de la Gendarmerie de Domont.
Les voleurs agissent toujours en opportunité en profitant principalement de l'inattention.

Pour se prémunir, adoptez les bonnes pratiques suivantes :

- **Soyez attentifs à votre sac :** les malfaiteurs privilégient souvent des vols sans violence et dérobent vos affaires discrètement. Ne laissez donc aucun objet de valeur dans les poches les plus accessibles et, encore mieux, préférez l'utilisation d'un sac en bandoulière.
- **Ne vous laissez pas distraire :** les voleurs agissent souvent en groupe. Une demande de renseignements ou une pétition sont autant d'occasions de détourner votre attention.
- **Gare à la fermeture des portes :** vous avez votre téléphone à la main ou votre sac est posé quand la sonnerie de la fermeture des portes retentit. Le voleur peut alors s'emparer de votre bien avant de se jeter sur le quai, sans pouvoir être poursuivi. Le risque est accru lorsque vous êtes installé à proximité d'une porte.
- **Activez la géolocalisation de votre téléphone,** en cas de vol ou de perte, cela délivrera des éléments essentiels pour retrouver votre appareil.

Si vous avez été victime ou le témoin d'un vol ou d'une agression, adoptez les réflexes suivants :

- **Appelez immédiatement le 17 ou utilisez le bouton d'alerte** accessible dans les gares.
- **N'hésitez pas à alerter une patrouille** en gare ou à bord.
- **Portez plainte immédiatement.** Les gares, bus et rames de train sont équipés de caméras qui permettront aux enquêteurs d'essayer de remonter aux auteurs. Votre cas peut permettre de remonter aux auteurs d'autres faits.
- **Si votre carte est volée, faites opposition le plus vite possible** afin de limiter au maximum le préjudice.

Lieutenant Benessi, commandant de la Brigade Territoriale Autonome de la Gendarmerie de Domont.

Un panel d'actions pour des accueils de loisirs dynamiques

Après une période post-Covid source de difficultés, notamment en raison d'une pénurie nationale d'animateurs, les accueils de loisirs domontois ont repris leur rythme de croisière. Une bonne nouvelle qui s'accompagne de nouveaux partenariats, permettant d'envisager plus sereinement les années à venir.

Si vous êtes parent d'un enfant fréquentant l'un des six accueils de loisirs de Domont, cela ne vous aura sans doute pas échappé. La crise sanitaire a eu un impact durable sur les capacités d'accueil proposées par la municipalité aux familles. Un phénomène qui n'a rien d'extraordinaire, puisque toutes les communes de France, quelles que soient leurs tailles, ont été touchées à leur échelle par le phénomène. La raison en est une pénurie d'animateurs, due à l'impossibilité de se former pendant les confinements, au manque de nouvelles vocations chez les jeunes, ainsi qu'au départ de nombreux agents déjà en poste dans les villes. À Domont, le phénomène a été amplifié par plusieurs départs en retraite. Conséquence : des difficultés à répondre à la demande avec des capacités d'accueil très réglementées.

Un cadre légal contraignant

Pourquoi ne pas avoir assoupli les règles en augmentant les capacités d'accueil ? Si la question semble légitime, la réponse est pour sa part très claire. Tout simplement parce que cela est impossible. L'ouverture d'un accueil de loisirs est, en effet, régi par une liste très précise de critères à respecter, contrôlés en permanence par les services de la Préfecture du Val d'Oise. Capacités et conditions d'accueil, formation des encadrants, hygiène, sécurité, aptitude à proposer des espaces et activités dédiées... Vous l'aurez compris, impossible pour la Ville d'agir sans l'aval des services de l'État, sous peine d'une fermeture pure et simple des structures.

Mais un contexte local attrayant

Depuis un an, les candidatures d'animateurs sont reparties à la hausse, permettant de se rapprocher de plus en plus de la situation pré-Covid. La commune traite systématiquement les candidatures des personnes souhaitant rejoindre ses équipes et recherche en permanence de nouveaux profils. À Domont, l'accent est tout particulièrement mis sur la promotion du métier d'animateur et sur la qualité des agents recrutés dans les accueils de loisirs. Aussi, la municipalité accorde une grande place à l'apprentissage en soutenant la formation de ses équipes de manière continue, qu'il s'agisse de l'obtention de leur BAFA et BAFD ou de sessions plus ponctuelles, comme l'acquisition des réflexes de premiers secours ou la sécurité incendie. Également, la Ville veille à titulariser autant que possible son personnel, gage de sa confiance et de son engagement. Aujourd'hui, 36 % des animateurs sont titulaires. Pour aller plus loin, des postes d'animateurs référents ont été créés, depuis 2022, permettant de garantir le lien avec les familles et services municipaux, ainsi que de garantir le bon fonctionnement des structures en cas d'absence du directeur ou de la directrice.

Une demande d'accueil en hausse

Reste que si les effets de la crise sanitaire tendent à enfin s'estomper en matière de recrutement, d'autres conséquences commencent à émerger. La plus problématique, la réduction, voire l'abandon progressif du télétravail par de nombreuses entreprises et institutions. Un phénomène dont les effets sont déjà bien visibles, avec une explosion soudaine du nombre d'inscriptions dans les accueils de loisirs en 2024, à laquelle il est très compliqué de faire face (voir page 7). Une impression de saturation renforcée par les difficultés parfois rencontrées par les familles afin de réserver une place d'accueil en ligne. Pour résoudre ce problème, la Ville a présenté, le 3 mars dernier, aux représentants des parents d'élèves les nouvelles modalités d'inscriptions mises en place par la Ville, qui permettront de fluidifier la demande. Par ailleurs, la municipalité vient de signer sa Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF (voir magazine de février 2025), et a validé son Projet Éducatif de Territoire ou « PEDT » (voir l'encadré), qui permettront, entre autres, de renforcer la capacité d'accueil et les moyens dans les accueils de loisirs.

Des activités variées pour l'épanouissement des enfants

Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, les différentes structures enfance et jeunesse de la commune proposent un panel d'activités variées à destination des enfants et adolescents inscrits. Détente, sport, culture, activités manuelles, sorties... Chacune met en place un projet pédagogique visant à proposer un accueil qualitatif et l'épanouissement individuel. Parmi les grands projets de 2025 qui témoignent d'une volonté forte de favoriser le bien-être des enfants et d'offrir des outils adaptés aux animateurs pour mieux répondre aux besoins des jeunes :

- Création d'espaces sensoriels pour offrir un environnement permettant aux enfants de se recentrer sur leurs besoins et retrouver leur équilibre émotionnel.
- Mise à disposition de malles musicales permettant de rendre les transitions entre le périscolaire et l'école plus fluides et agréables grâce à des activités ludiques et relaxantes.
- Création de livret d'ateliers sur les émotions pour accompagner les enfants dans la découverte de leurs émotions à travers les livres et des activités créatives.

PHANH MALY NANTHAVONG,

MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉE À L'ENFANCE, À LA PETITE ENFANCE, À LA RESTAURATION, À LA JEUNESSE

Permettre aux enfants de bénéficier de centres de loisirs de qualité est l'une des grandes priorités de la municipalité. Malgré les difficultés rencontrées au cours des dernières années et l'instabilité depuis la sortie de la crise sanitaire, la Ville n'a cessé de travailler afin d'être en mesure de proposer des solutions aux familles. La signature de notre Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et le renouvellement de notre Convention Territoriale Globale (CTG) répondent pleinement à la volonté de développer les capacités d'accueil de nos accueils de loisirs, tout en proposant des activités qualitatives. En parallèle, la Ville a souhaité revoir ses modalités d'inscription auprès des structures d'accueil afin d'en améliorer l'accès et répondre aux problématiques soulevées par les familles. L'ensemble de ces mesures ont été soumises aux représentants des parents d'élèves, avant d'être communiquées à l'ensemble des ménages.

Inscriptions au centre de loisirs : les règles évoluent

Le lundi 3 mars, les représentants des parents d'élèves des écoles de Domont étaient conviés par le maire, Frédéric Bourdin, à une réunion d'information dans la salle du conseil municipal en présence des représentants des services municipaux. Objectif, répondre aux questions des familles et présenter les évolutions à venir qui permettront de résoudre certaines difficultés liées aux inscriptions auprès des accueils de loisirs.

Le 3 mars, Frédéric Bourdin et les équipes du service enfance ont reçu les représentants de parents d'élèves de Domont. L'occasion d'échanger sur la situation rencontrée par la commune en matière d'accueils périscolaires et de dévoiler de nouvelles mesures.

À partir de ce deuxième trimestre, sont mises en place de nouvelles règles relatives aux réservations périscolaires. Celles-ci entendent permettre de fluidifier le système d'inscriptions en vigueur dans les différents accueils de loisirs de la commune afin de permettre de connaître la fréquentation des structures au plus près de la réalité et de prévoir un encadrement adapté.

- Possibilité de réserver pour le trimestre.
- À l'instar de la restauration, paiement au moment de la réservation pour toutes les activités.
- Majoration de toutes les pénalités à 100 % et les réservations non honorées.
- Maintien des réservations jusqu'au jeudi soir minuit pour la semaine suivante : maintien de la flexibilité.

À noter qu'une mesure supplémentaire sera étudiée si l'organisation des ALSH, au regard des attentes des familles le nécessite. Il s'agit de l'augmentation du délai de réservation à 15 jours, contrairement à d'autres communes où les délais peuvent aller d'un à trois mois.

> Écart de la fréquentation : comparaison entre les mois de septembre 2023 et septembre 2024

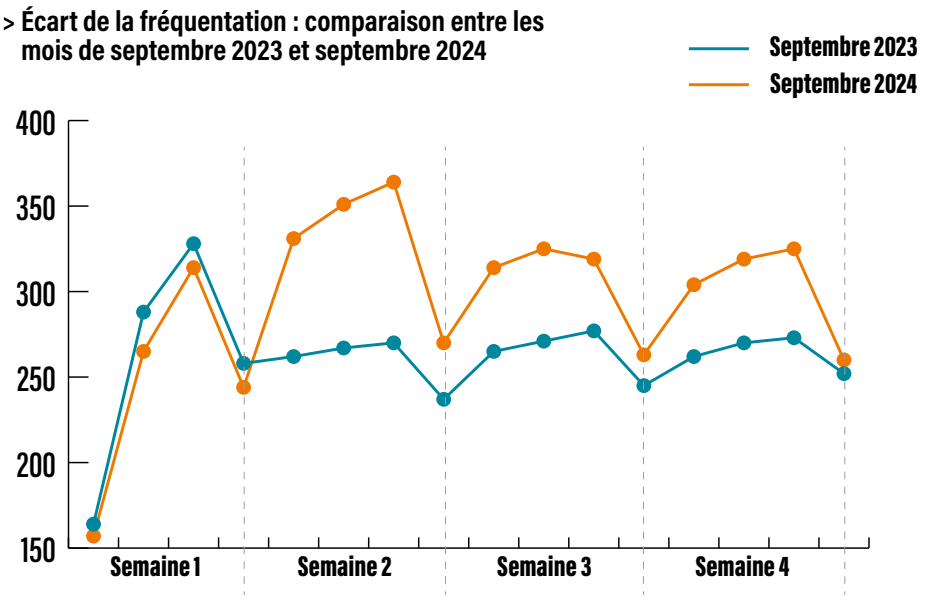

> Nombre de réservations par site : comparaison entre les mois de septembre 2023 et septembre 2024

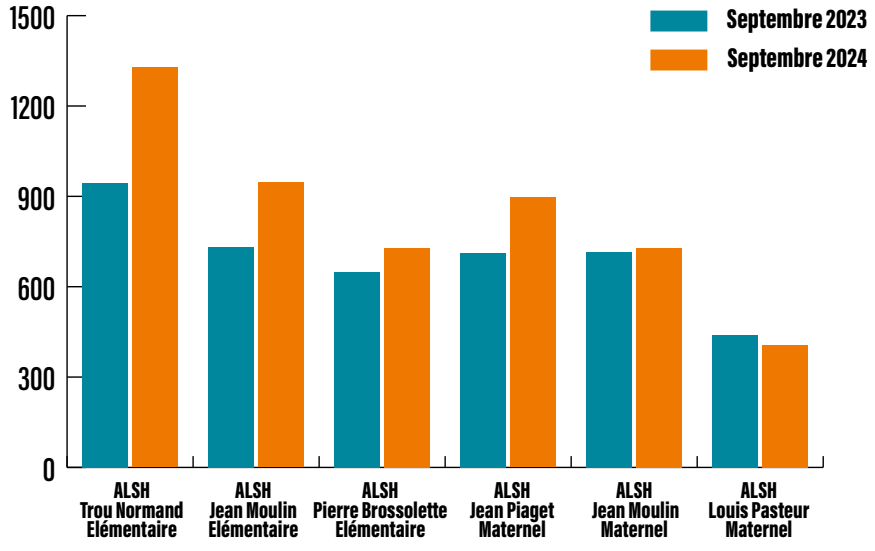

L'ANIMATION À DOMONT, C'EST :

6 accueils de loisirs maternels et primaires (le Trou Normand, Jean Piaget, Jean Moulin élémentaire, Jean Moulin maternel, Pierre Brossolette et Louis Pasteur),

1 accueil jeune (adolescents),

29 animateurs,

2 012 432 € de budget de fonctionnement, investissement, travaux,

41,30 € de coût de revient d'une journée accueil de loisirs par enfant,

À partir de 7,75 € de participation pour les familles domontoises, en fonction du barème de la famille,

24 animateurs titularisés en deux ans portant à 36 % des effectifs des ALSH qui sont titulaires,

26 stages BAFA et BAFD pris en charge par la mairie en 3 ans,

83 % des animateurs en poste titulaires d'un BAFA,

49 recrutements d'animateurs en 3 ans et 4 recrutements de directeurs.

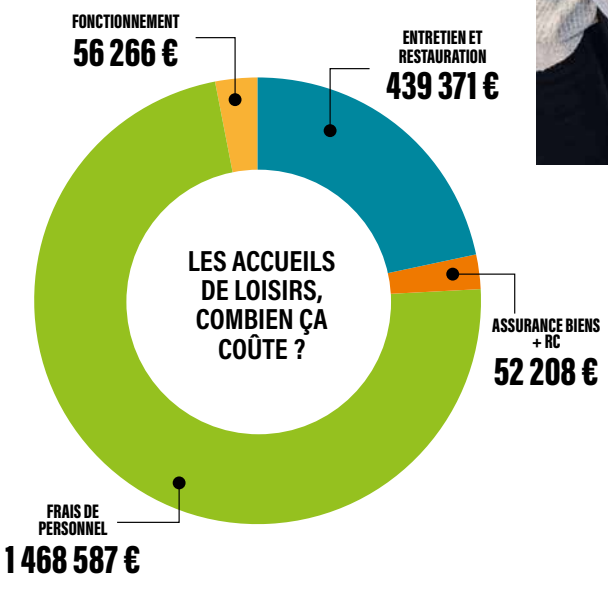

UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) POUR UNE ACTION RENFORCÉE

C'est l'une des bonnes nouvelles de ce début d'année. Domont a validé son Projet Éducatif de Territoire (PEDT). Le fruit d'un travail de fond, puisque pour faire émerger un document le plus complet possible, la municipalité n'a pas hésité à solliciter l'ensemble des partenaires. Outre la CAF, le Ministère de l'Éducation nationale, l'Académie de Versailles et la Préfecture, co-signataires, des associations ainsi que des acteurs de la sécurité, du social, du logement et des parents d'élèves ont été conviés à des réunions préparatoires afin de recueillir leurs constats et attentes. À la clé, un projet permettant de proposer à chaque enfant de 3 à 18 ans de bénéficier d'un parcours éducatif cohérent. Essentiel pour une commune dont 24,3 % de la population a moins de 18 ans (source CAF 2020). Parmi les grands axes de cet accord, d'une durée de 3 ans, un renforcement du travail entre les différents acteurs, un accueil de tous les publics, notamment en situation de handicap, et le développement d'activités qualitatives autour du patrimoine du territoire, de la culture, du sport, du numérique, de la nature ou du scientifique. Dans le cadre du « Plan mercredi », quatre projets structurants ont également vu le jour, l'un autour de la lecture dans les 3 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) élémentaires et les 3 ALSH maternels, un second autour de la pratique de la musique afin de favoriser la transition entre école et ALSH, un troisième consistant en la mise en place d'un espace sensoriel pour les enfants en situation de handicap, et un dernier visant à sensibiliser les collégiens à l'environnement avec des actions concrètes.

Centre de secours : devenez sapeur-pompier volontaire

Le centre de secours de Domont recrute des sapeurs-pompiers volontaires. Un engagement noble et ô combien important, qui vous permettra de rejoindre les rangs d'une profession unie et dotée de fortes valeurs de cohésion, de respect, d'entraide et de bienveillance.

Qui peut devenir sapeur-pompier volontaire ?

Toute personne âgée au minimum de 17 ans et demi, en bonne santé et apte physiquement.

Comment postuler ? Quels sont les tests à passer ?

Sur le site www.pompiers95.fr, en remplissant le formulaire de candidature dédié au volontariat.

Vous serez par la suite convoqué dans votre centre de secours de référence, afin de passer des tests sportifs et une visite médicale, attestant de votre aptitude à devenir sapeur-pompier. Il est à noter que l'ensemble des sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, doit être vacciné contre l'hépatite B.

Comment sont formés les sapeurs-pompiers volontaires ?

Chaque volontaire doit suivre une formation initiale d'une durée de 31 jours, à effectuer sur deux ans maximum. Cette formation permet au futur sapeur de connaître les gestes techniques essentiels au bon déroulement des diverses interventions auxquelles il sera confronté : secourisme, incendie et opérations diverses. Il est aussi formé aux spécificités de son centre de secours, en l'occurrence, à Domont, les feux de forêt et le secours routier.

Une fois la formation validée, le volontaire pourra partir en intervention. Il sera observateur pendant ses premières gardes, avant d'être un équipier à part entière. Il sera également accompagné par un tuteur (sapeur-pompier confirmé) les premières années de son engagement.

Chaque année, comme les sapeurs-pompiers professionnels, le sapeur-pompier volontaire bénéficie de « recyclage », c'est-à-dire d'une formation lui permettant de consolider ses acquis.

Depuis 2019, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val-d'Oise (SDIS 95) a mis en place les missions différenciées, permettant aux personnes souhaitant s'engager comme volontaire de ne faire que des missions de secours à personne et/ou d'opérations diverses.

Quel est le rythme de travail des sapeurs-pompiers volontaires ?

Le sapeur-pompier volontaire doit prendre, au minimum, 48 heures de garde par mois (2x24 heures ou 4x12 heures, jour ou nuit).

Quelle est la durée d'un contrat d'engagement ?

Le sapeur-pompier volontaire signe un contrat de 5 ans, renouvelable. Au cours de son engagement, il peut évoluer et monter en grade jusqu'à diriger un centre de secours.

LE CENTRE DE SECOURS DE DOMONT C'EST :

2 591 interventions en 2024 dont 80 % pour du secours à personnes, 10 % pour du secours routier, 7 % d'incendie et 8 % pour des opérations diverses.

71 sapeurs-pompiers composent l'effectif de la caserne dont 19 sapeurs-pompiers professionnels et 52 sapeurs-pompiers volontaires.

9 communes : le centre de secours de Domont couvre, en premier appel, les communes de Domont, Ézanville, Moisselles, Bouffémont, Montsoult, Attainville, Villaines-sous-Bois, Baillet-en-France et Piscop.

CAPORAL EWAN (22 ANS), ET CAPORAL KILLIAN (21 ANS)

Le volontariat est un véritable engagement citoyen. En tant que sapeur-pompier volontaire, il faut savoir faire preuve d'une bonne organisation, mais par envie et par passion, c'est possible. Rejoindre les sapeurs-pompiers permet de mûrir, de renforcer son caractère, de prendre confiance en soi et apprendre à faire confiance aux autres. C'est également intégrer un groupe uni comme une famille. Après avoir été Jeunes Sapeurs-Pompiers, être sapeur-pompier volontaire nous apparaissait comme une suite logique.

Le Caporal Killian (à gauche) et le Caporal Ewan (à droite) ont tous deux fait les JSP, avant de devenir sapeurs-pompiers volontaires.

► Le Département du Val-d'Oise recense actuellement 967 sapeurs-pompiers professionnels et 1860 sapeurs-pompiers volontaires.

DÈS 14 ANS, REJOIGNEZ LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS !

L'accomplissement d'un véritable parcours citoyen ! Si vous avez 14 ans et l'envie de découvrir le monde des sapeurs-pompiers, alors postulez pour rejoindre la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de la caserne de Saint-Brice-sous-Forêt/Montmorency. Pendant quatre ans, les jeunes recrues, toutes dotées d'un uniforme, découvrent le métier au travers de modules théoriques et pratiques : incendie, secours à personne, opérations diverses, véhicules et leurs matériels... Elles participent aussi à des concours de manœuvres départementales et régionales et aux cérémonies patriotiques. Réunis au centre de secours tous les samedis, de 14h à 19h, les JSP sont encadrés par des sapeurs professionnels et volontaires. Au-delà de l'apprentissage des gestes techniques essentiels à la profession, les JSP c'est aussi le dépassement de soi lors de sessions sportives et l'acquisition de valeurs propres aux sapeurs-pompiers, telles la cohésion, l'esprit d'équipe, le respect et la bienveillance. À l'issue des quatre années de formation, les JSP passent le brevet des Jeunes Sapeurs-Pompiers afin de devenir volontaire dans le centre de secours de leur commune.

Comment candidater ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation sur www.pompiers95.fr (rubrique : candidature).

> Vous serez ensuite convoqué, au centre de secours de Saint-Brice-sous-Forêt/Montmorency, en juin, pour effectuer un test écrit, des épreuves sportives et un entretien.
> Inscription : 150 €/an (contribution qui permet de financer, entre autres, l'uniforme et les déplacements).

CAPORAL MATHIEU CHAALON

RESPONSABLE DE LA SECTION JSP,

« Grâce à la section JSP, les jeunes vont se constituer un groupe d'amis, mais aussi apprendre à se surpasser et à dépasser leurs a priori. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers, c'est aussi une école de la vie. »

LE LIEUTENANT MAITRE, NOUVEL ADJOINT AU CHEF DE CENTRE

Depuis le 1er octobre dernier, le Lieutenant Arnaud Blondiau, chef du centre de secours de Domont, est secondé par le Lieutenant Thomas Maitre. Il a débuté sa carrière chez les sapeurs-pompiers en tant que volontaire, en 2016, dans l'Hérault, en parallèle de ses études à l'Université de Montpellier. Titulaire d'une licence en droit public, d'un master en contentieux des collectivités territoriales et d'un master en Qualité, Sécurité et Environnement, spécialité Sécurité civile, effectué en alternance, il est lauréat, en 2022, du concours d'officier des sapeurs-pompiers au grade de Lieutenant. « *J'ai grandement apprécié mon engagement en tant que volontaire* », confie le Lieutenant Thomas Maitre, spécialisé en risque radiologique. « *Aucun jour ne se ressemble, les missions sont extrêmement diverses et surtout ce statut me permettait de porter assistance à la population et de me sentir utile auprès de cette dernière. C'est pour cela que j'ai décidé de me professionnaliser.* » Ayant rejoint les rangs des sapeurs-pompiers valdoisiens, au cours de ses années d'alternance, il est nommé, après l'obtention de son concours, au centre de secours principal de Villiers-le-Bel, puis à Domont. « *En parallèle de mes fonctions de management, je travaille à la numérisation et la modernisation des outils journaliers au travers de la création d'une application. Cette dernière permettra de faciliter la vérification quotidienne des véhicules. En effet, à chaque prise de garde, les sapeurs-pompiers doivent effectuer une revue précise des engins afin de s'assurer qu'ils aient tout le matériel nécessaire au bon déroulé des interventions* ». Le Lieutenant, préventionniste en risque incendie auprès des établissements recevant du public, œuvre également à « *la modernisation de la communication interne du centre de secours.* »

Le garage du Stade s'agrandit

Situé en face du stade des Fauvettes, le garage du Stade a inauguré en ce début d'année son extension dans l'ancien showroom Distinxion Auto. De l'espace supplémentaire qui lui permet de répondre plus facilement à la demande et de développer de nouveaux services.

Si vous avez l'habitude de circuler sur l'avenue du lycée, entre les ronds-points du lycée et du stade des Fauvettes, difficile de ne pas avoir remarqué la disparition de l'enseigne bleue du distributeur Distinxion auto, qui a laissé place depuis quelques semaines à un imposant panneau Precisium, et à une affiche plus discrète indiquant : « *Le garage du stade s'agrandit* ». Après de gros travaux d'aménagement, ce dernier vient de déménager son accueil et une partie de son service d'entretien/réparation multi-marques dans des locaux plus spacieux... sans abandonner son local d'origine situé rue de Paris.

Mieux répondre à la demande

Il faut dire que la bonne réputation du petit garage, combinée à la forte demande des clients, avait tendance à engendrer quelques embouteillages pour l'atelier de 36 m². C'est désormais de l'histoire ancienne puisque l'équipe, renforcée pour atteindre 4 personnes, (deux mécaniciens et deux agents d'accueil), dispose désormais de 300 m² et de plusieurs ponts, contre un seul auparavant. De quoi répondre plus efficacement et réduire les délais de rendez-vous. À la faveur de son déménagement, le Garage du Stade a rejoint le réseau Precisium, lui permettant d'être au fait des dernières informations technologiques pour toujours mieux répondre aux besoins et bénéficier d'un accompagnement supplémentaire.
Autres nouveautés, une zone d'accueil désormais plus spacieuse et lumineuse, l'ajout d'un service de changement de pneumatiques, et très bientôt de recharge de climatisation. Beaucoup de changements, mais rassurez-vous, le garage a bien emmené la bienveillance de son accueil et son professionnalisme dans ses cartons ! Les prix sont eux aussi restés inchangés.

Informations : 35 avenue du Lycée - 95330 Domont - 09 87 15 41 55

Pour votre comptabilité, faites appel à des experts

Depuis quelques jours, Domont accueille un nouveau service pour les professionnels. Installé avenue Jean Rostand, le cabinet d'expertise comptable Sumeris, inscrit à l'Ordre des Experts-Comptables, accompagne les entreprises avec un large panel de services.

Un nouveau cabinet d'expertise comptable à Domont. Kevin Doman et Christian Yako ont choisi la commune pour installer leurs bureaux. Les deux jeunes entrepreneurs ont fondé en janvier dernier leur cabinet Sumeris. Officiellement ouvert depuis le 24 février dernier au 153, avenue Jean Rostand, après un mois d'aménagement, il offre un large éventail de services à destination des professionnels. Artisans, TPE-PME, commerçants et grandes entreprises peuvent solliciter leurs services pour des prestations d'accompagnement et d'expertise comptable, mais également des prestations juridiques, sociales et du conseil en gestion et optimisation.

Une solide expérience

Une première aventure d'entrepreneurs pour les deux associés, qui ont fait leurs armes pendant plus de 10 ans au sein de cabinets d'expertise comptable, leur permettant d'acquérir des compétences complémentaires et d'aborder ce nouveau défi sereinement. « *Portés par l'envie d'entreprendre et de bâtir un cabinet à notre image, nous avons choisi Domont, une ville dynamique où nous souhaitons mettre notre expertise au service des entrepreneurs et professionnels* », confient-ils. Dès son lancement, le cabinet Sumeris prévoit de renforcer ses effectifs avec le recrutement de deux nouveaux collaborateurs et d'un alternant d'ici la rentrée 2025.

> Le cabinet Sumeris reçoit les professionnels du lundi au vendredi de 9h à 18h autour d'un café au 53, avenue Jean Rostand.

UN NOUVEAU RESTAURANT ASIATIQUE BIENTÔT DANS LE CŒUR DE VILLE

Dans les prochaines semaines, le cœur de ville s'enrichira d'un nouveau restaurant. « Entre amis » proposera une cuisine asiatique, pour le plus grand plaisir des amateurs.

Le cœur de ville s'enrichit encore d'un nouveau commerce ! Les travaux du futur restaurant « Entre amis » ont débuté en début d'année dans le local du 6, place de la gare. À l'initiative de ce projet, M. Ruan, Domontois depuis 40 ans, et son associé qui souhaitent proposer aux clients une cuisine à la croisée des cultures chinoise et japonaise, à savourer sur place ou à emporter. Au menu, notamment, des nouilles, ramen et gyoza. Une offre qui devrait ravir les amateurs. « *Nous tenons à remercier la Ville pour son soutien à notre projet. Nous souhaitons que notre restaurant soit un lieu d'échange, de partage et de rencontres entre différentes cultures* », expliquent les gérants. L'ouverture est prévue en avril.

LE JARDIN DE VOS RÊVES AVEC NYDAM

Naji Benyedder a créé sa micro-entreprise Nydam, spécialisée dans l'aménagement et l'entretien de jardins. Ce jardinier-paysagiste passionné intervient pour vous permettre de matérialiser l'extérieur qui vous ressemble ou pour l'entretien de vos espaces paysagers.

Un spécialiste des espaces verts à Domont ! Naji Benyedder propose ses services aux particuliers souhaitant faire appel à un professionnel afin d'entretenir leur jardin ou de lui redonner vie. Nydam intervient aussi bien pour de la création (massifs, pelouses, terrasses, allées, pose de clôtures...) que pour de l'entretien (taille, tonte, débroussaillage, nettoyage de dalles et murets, désherbage, abattage d'arbre, évacuation de déchets verts...).

Cultiver le lien humain au service du végétal

Pour Naji Benyedder, le jardinage ne se résume pas à une simple intervention technique. « *À mes yeux, la dimension sociale est très importante* », souligne le Domontois, qui place l'échange au cœur de son travail. Aussi, il n'hésitera jamais à vous conseiller les meilleurs choix de végétaux ou les méthodes d'entretien les plus adaptées à vos besoins. « *À l'heure du réchauffement climatique, il est essentiel de rationaliser son jardin, par exemple en privilégiant certaines espèces mieux adaptées* », insiste-t-il.

Si vous souhaitez faire appel aux services de Nydam, n'hésitez pas à contacter Naji Benyedder au 06 26 18 26 92 ou par mail à l'adresse nydam1970@gmail.com.

Le forum des métiers du collège Aristide Briand : une édition réussie

Le 14 février, le collège Aristide Briand a organisé son traditionnel forum des métiers à destination des élèves de 3e. Ce rendez-vous incontournable leur a permis de rencontrer 35 exposants, qu'ils soient professionnels ou représentants d'établissements de formation. Une belle opportunité pour ces jeunes en pleine réflexion sur leur avenir. À la tête de l'organisation depuis plusieurs années, Madame Horta, enseignante au sein de l'établissement, a une nouvelle fois piloté cette initiative avec enthousiasme. « *Une nouvelle fois, j'ai pu compter sur les habitués, qui reviennent chaque année* », souligne-t-elle. Son travail, entamé dès septembre, a porté ses fruits avec une édition riche en échanges. Elle a également pu compter sur le soutien de 13 élèves volontaires, chargés d'accueillir les participants et de veiller au bon déroulement du forum. Tout au long de l'après-midi, les élèves de 3e issus de sept classes se sont succédés dans les salles spécialement aménagées pour l'occasion. Ils ont pu échanger avec des professionnels de secteurs variés : sécurité, défense, social, vente, enseignement, mais aussi comptabilité, droit, immobilier ou encore photographie. Parmi les jeunes présents, l'initiative a une nouvelle fois été plébiscitée. Ce forum a permis à nombre d'entre eux d'affiner leur projet d'orientation et d'explorer des voies professionnelles parfois méconnues. Mission réussie, donc, pour cette nouvelle édition, qui s'impose comme un véritable temps fort de l'année scolaire au collège Aristide Briand.

Cinq élèves du lycée George Sand sélectionnés pour Questions pour un Champion

L'excitation était palpable au lycée George Sand l'après-midi du 12 février. Sous l'œil attentif et bienveillant de la proviseure Valérie Mardon et du proviseur adjoint, Olivier Frances, une centaine d'élèves motivés a pris part à la grande sélection pour l'émission spéciale de Questions pour un Champion. Durant plusieurs heures, les candidats ont répondu à une série de questions de culture générale, mettant à l'épreuve leur rapidité, leur logique et leur mémoire. L'après-midi fut studieuse et intense, chaque élève donnant le meilleur de lui-même pour espérer décrocher sa place dans l'émission. Si quatre places étaient initialement prévues, le niveau exceptionnel des participants a conduit à un choix inédit : ce ne sont finalement pas quatre, mais cinq élèves qui représenteront le lycée George Sand ! Félicitations à Jade, Gabin, Swann, Mathis et Valentine. L'aventure ne fait que commencer pour nos jeunes champions, qui auront à cœur de porter haut les couleurs du lycée George Sand. Souhaitons-leur autant de succès que leur professeur, Pierre Nguyen Phu Qui. Rendez-vous au printemps pour vibrer avec eux devant Questions pour un Champion !

DES VACANCES ANIMÉES AU CENTRE GEORGES BRASSENS

Pendant les vacances de février, le Centre Georges Brassens a proposé un programme riche en découvertes, destiné à divertir et à éveiller petits et grands. De nombreuses activités, adaptées à chaque tranche d'âge, ont permis aux participants de vivre des moments d'amusement et de créativité. La première semaine a débuté avec des ateliers de cirque. Les tout-petits, âgés de 18 mois à 3 ans, ont pu découvrir le monde du mini-cirque et les plus âgés ont pu participer à divers ateliers autour du cirque. Les passionnés de dessin ont eu la chance de participer à un stage de bande dessinée animée par Rodolphe. En parallèle, un atelier de Zumba parent-enfant, animé par Tracy a été mis en place. La deuxième semaine, a offert aux enfants un moment de bien-être grâce au stage de yoga animé par Armelle. Les jeunes artistes de plus de 6 ans ont, de leur côté, pu participer à un stage de peinture et de dessin animé par Valentine. Enfin, en préparation du carnaval, le centre a également proposé des ateliers gratuits sur le thème du Far West, avec un atelier cartonnage pour fabriquer des guitares, des chapeaux de cow-boy et des banjos. Un programme réussi qui a permis à chacun de s'évader et de découvrir de nouvelles passions.

Des vacances riches en sensations pour les jeunes domontois

Le service municipal jeunesse a, une fois de plus, offert aux jeunes domontois des vacances scolaires inoubliables. Au programme : deux semaines d'activités variées, mêlant sport, divertissement et moments de convivialité. Ces vacances scolaires ont débuté sur les chapeaux de roues avec des parties endiablées de jeux d'arcade à « La Tête dans les Nuages » mais également une session de Quiz Room. Le point fort a sans aucun doute été le mini-séjour au ski à Ice Montain de Comines, ou 16 jeunes hébergés en auberge de jeunesse ont profité de sensations fortes dans une ambiance chaleureuse. Mais les plaisirs ne se sont pas arrêtés là ! Le SMJ a également proposé d'autres activités incontournables, toujours très attendues, comme les sorties au Laser Game, au cinéma à la patinoire, au Quiz Boxing ou encore à la piscine. Ce programme riche et varié, a ravi tous les jeunes domontois.

Retour sur...

500 seniors au repas !

Carton plein pour l'édition 2025 du repas des seniors. 500 Domontois ont pris part à ce moment de convivialité, organisé par Marie-France Mosolo, Maire Adjoint délégué aux activités seniors et les services municipaux . Cette année encore, la Ville a mis les petits plats dans les grands. Les convives ont pu déguster un repas de grande qualité avec une présentation originale, confectionné par le traiteur domontois Biotiful traiteur, qui a conquis les papilles des invités.
Monsieur le Maire, et les membres de l'équipe municipale n'ont pas manqué de célébrer les anniversaires du jour, avant de faire le tour des tables pour saluer tous les convives.

DENISE

« Ce repas est très bien. J'ai passé un très bon moment en compagnie de mes amies. »

GHISLAINE ET FRANÇOISE

« Ce repas est excellent, original et digne d'un grand restaurant. La présentation est soignée. C'est un beau cadeau de la mairie à destination des seniors. »

CHANTAL ET YVETTE

« Le repas est très bien présenté. Nous venons tous les ans à ce moment de festivité, cela nous permet de revoir des personnes que l'on ne croise pas souvent. »

Un atelier Code de la route pour les seniors domontois

Le jeudi 27 février, le service Animation de la ville de Domont a proposé aux seniors un atelier ludique et instructif autour du Code de la route. L'objectif ? Rafraîchir les connaissances, s'informer sur les nouvelles règles et échanger sur les bonnes pratiques pour une conduite en toute sécurité. L'après-midi a débuté par un rappel des fondamentaux du Code, enrichi de conseils adaptés aux évolutions récentes de la réglementation. Les participants ont ensuite testé leurs acquis à travers un quiz, comme lors du passage du Code, puis une correction interactive a suivi. Ce moment d'échange a permis de répondre aux interrogations et de partager leurs expériences de conduite.

Un carnaval haut en couleur à la résidence Hélène Moutet

À la résidence Hélène Moutet, chaque occasion est bonne pour faire la fête, et le carnaval du 13 février a une nouvelle fois offert un moment de divertissement et de lâcher-prise. Costumes, chapeaux, masques, lunettes... Tout était mis à disposition pour permettre aux résidents de se transformer selon leurs envies. Entre apparences méconnaissables, déguisements insolites et éclats de rire, la bonne humeur était au rendez-vous. Même le chat de la résidence s'est prêté au jeu. Pas moins de 75 convives ont pris part à la fête. Après une dégustation de crêpes maison faites par l'équipe, les résidents ont chanté et dansé accompagné par Bernard, Annie et Jacqueline venant de la résidence Arpavie de Bouffémont. Coloré et festif, ce carnaval a une fois de plus illustré l'esprit de partage qui règne à Hélène Moutet. Un grand merci à tous les participants et aux organisateurs pour cette belle parenthèse.

Zoom sur...

CAFÉ DES AIDANTS

Les cafés des aidants sont des espaces d'échange et d'information ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la situation de la personne accompagnée. Ils offrent un lieu de partage sur la relation d'aide, apportent des réponses sur les dispositifs d'accompagnement et les aides disponibles, et aident à mieux comprendre les limites de l'engagement personnel. Les rencontres suivent un programme thématique, comme celui proposé à Domont.

Domont Cinéma

JEUDI 3 AVRIL 2025 — seniors

Conférence « Les pièges de la consommation »

À partir de 14h
Salle des fêtes Régis Ponchard

Au quotidien acheter comporte de nombreux pièges mais il y a des solutions pour les éviter : savoir acheter notamment sur internet, la vente par téléphone, le dépannage à domicile, les travaux, les assurances, se loger... Vous repartirez avec toutes les réponses pour une vie plus sereine.

Gratuit

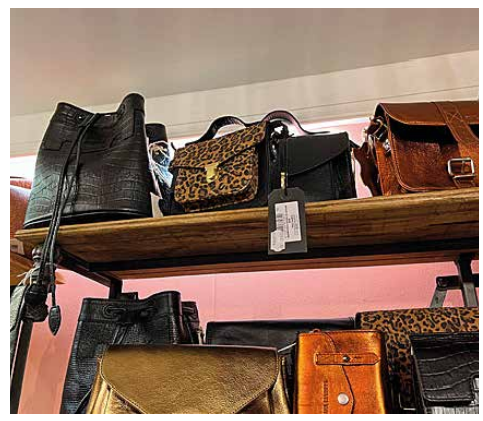

30 places maximum

Inscriptions au service événementiel

Mardi 18 mars de 14h à 17h30

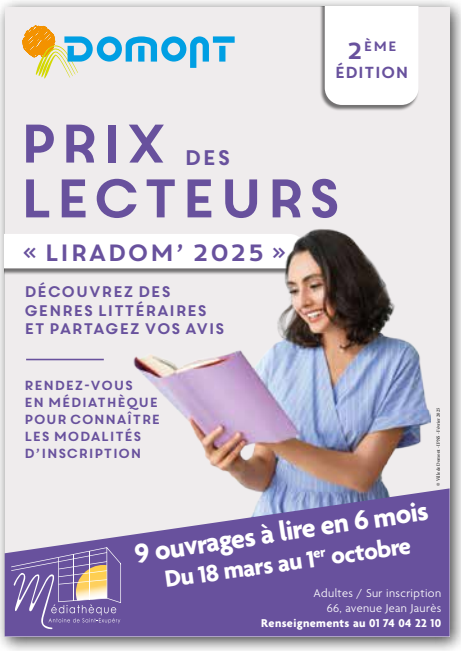

SIMPLIFICATION DES TARIFS DES TRANSPORTS EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis le 1er janvier 2025, l'Île-de-France simplifie considérablement sa tarification des transports en offrant deux tickets uniques pour les voyageurs occasionnels.

VOYAGER PLUS SIMPLE ET MOINS CHER

Deux nouveaux titres de transport sont mis en vente pour parcourir le territoire francilien à moindre coût. Destinée aux voyageurs occasionnels, cette simplification s'accompagne de l'élargissement du passe Liberté + à toute la région et offre des tarifs diminués de 20 %. Explications : Deux tickets et un tarif identique pour tous les Franciliens

Deux tickets sont désormais proposés et remplacent tous les autres. Pour le train, le RER ou le métro : un trajet coûte désormais 2,50 €, quelle que soit votre destination Pour le bus ou le tramway : le trajet est facturé 2 €, quelle que soit votre destination

DÉCOUVREZ LE PASSE LIBERTÉ

Jusqu'à présent limité à Paris et à la petite couronne, le passe Liberté + est désormais étendu à l'ensemble de l'Île-de-France et remplace les carnets de tickets. Il s'agit d'un abonnement gratuit en post-paiement (vous réglez uniquement le mois suivant) en fournissant un RIB et une photo d'identité. La procédure se fait en ligne en quelques minutes.

Et en optant pour le passe Liberté + les voyageurs bénéficient d'une réduction de 20 %, soit :

- Pour le train, le RER ou le métro : un trajet coûte désormais 1,99 €
- Pour le bus ou le tramway : le trajet est facturé 1,60 €
- Pour les voyageurs occasionnels ou ceux qui préfèrent ne pas fournir de RIB, le Navigo Easy reste disponible pour l'achat de titres de transport selon les trajets effectués.

Plus d'infos : https://www.iledefrance-mobilites.fr/

LES CONSEILS DE L'AVOCATE

PERTE OU VOL DU PERMIS DE CONDUIRE : LES DÉMARCHES POUR CONTINUER À CONDUIRE

Dans le cas d'un permis perdu, la première chose à faire est de déclarer cette perte sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). S'il s'agit d'un vol, il faut d'abord faire une déclaration de vol auprès de la police ou de la gendarmerie et procéder ensuite à la demande d'un nouveau permis sur le site de l'ANTS.

La délivrance d'un nouveau permis peut prendre jusqu'à deux mois. Pendant ce délai maximal de deux mois, la déclaration de perte ou de vol, **que vous devez constamment avoir avec vous,** vous permet de continuer à conduire.

À savoir : si vous êtes à l'étranger, conduire avec l'attestation fournie par l'ANTS peut ne pas être suffisant. Il est donc conseillé de vous renseigner préalablement auprès des autorités locales.

Si vous perdez votre permis en dehors de la France, lieu de votre résidence, il existe plusieurs situations :

- **Vous êtes en Europe :** vous devez vous adresser aux autorités locales pour déclarer la perte ou le vol de votre permis et ensuite faire viser cette déclaration par le consulat ou l'ambassade de France. En fonction des pays, la déclaration de perte ou de vol vous permettra de conduire temporairement. De retour en France, vous devrez faire une demande de nouveau permis directement sur le site ANTS.
- **Vous êtes en dehors de l'Europe :** il vous faut également déclarer sa perte ou le vol auprès des forces de l'ordre puis contacter l'ambassade ou le consulat français afin de vous renseigner sur les démarches à effectuer pour obtenir un nouveau permis de conduire, et pour pouvoir continuer à conduire pendant votre séjour.

À savoir : **si vous vivez dans un pays européen,** des démarches spécifiques à chaque cas sont à entreprendre mais la plupart du temps, les autorités françaises ne sont plus compétentes et vous devez obtenir un permis local.

ME FERREIRA PITON

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS
18 rue de la Mairie
les 2e, 3e et 4e lundis de chaque mois.
✆ 01 34 39 19 00

CARNET

NAISSANCE

Léon Alichoran

MARIAGES

Marc Rampnoux et Mélody Dohollou
Bruno Lesenechal et Olivia Godart

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie - BP 40 001- 47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex

Directeur de la publication : Frédéric Bourdin

Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - N. Flament, A. Porcu, E. Taillade
Service Communication - 01 39 35 55 04

Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel

Tirage : 8 500 exemplaires/ Dépôt légal : février 2025